



Communiqué de presse
Mardi 15 mars 2016

Réseaux électriques intelligents : Bretagne et Pays de La Loire lauréats de l'Appel à projets national

Ce mardi 15 mars 2016, Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, et Monsieur Emmanuel MACRON, Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique ont retenu le projet SMILE (SMart Ideas to Link Energies) à l'issue de l'appel à projets du Plan Réseaux Électriques Intelligents. Il fera de l'Ouest de la France le territoire pilote du développement à grande échelle des réseaux électriques intelligents, par la mobilisation de plus de 160 structures dont 100 entreprises. Il est porté par les deux Régions Bretagne et Pays de la Loire avec l'appui des Pôles énergie, représentés par les syndicats départementaux d'énergie SYDEV et Morbihan Énergies, précurseurs en la matière.

« Je me félicite de cette décision qui reconnaît la mobilisation exceptionnelle de nos entreprises dans le projet SMILE » a souligné Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional de Bretagne. « Ensemble, nous réunissons tous les leviers pour devenir les leaders européens de cette nouvelle filière industrielle. »

« C'est une belle victoire collective, et la démonstration que nos territoires de l'Ouest qui sont à la pointe de l'Europe sont aussi à la pointe de la modernité ! » s'est félicité Bruno Retailleau, Président du Conseil régional des Pays de la Loire.

Les réseaux électriques intelligents, ou « smart-grids », regroupent un ensemble de technologies et de services qui visent à accélérer la transition énergétique et lutter contre le changement climatique, en modernisant les réseaux. En y intégrant plus de numérique, il s'agit de piloter plus facilement les réseaux à toutes les échelles : pour intégrer et stocker plus d'énergies renouvelables et locales, pour sécuriser le réseau à tout moment, pour comprendre et agir au quotidien sur les consommations d'énergie, pour développer la mobilité électrique ... Sur tous ces domaines et ceux qui leur sont liés, comme les objets connectés et la cybersécurité, 100 entreprises ont préparé des projets et se sont engagées dans la candidature.

Tous ces outils devront être opérationnels dès 2017, dans un délai de 3 ans. Le montant des investissements qui seront réalisés par les entreprises, les collectivités, les gestionnaires de réseau et l'État sur cette période est estimé à 300 M€. D'ores et déjà, la filière française des smart-grids se distingue en Europe. Le projet SMILE constituera une vitrine industrielle de l'innovation et des compétences des entreprises, au service des territoires de Bretagne et Pays de la Loire.

Les retombées attendus à l'horizon 2020 sont près de 10 000 emplois directs ou induits, la création d'une dynamique industrielle à l'international, 1 000 bornes de recharges publiques pour véhicules électriques, 50 MWh de stockage d'électricité, 1 000 bâtiments à énergie positive, 2 000 points lumineux intelligents, un outil de sensibilisation des citoyens à grande échelle, ...

Bretagne et Pays de la Loire sont en ordre de marche pour devenir les régions européennes leaders des réseaux énergétiques intelligents.

Pour les collectivités qui accueilleront ces projets d'entreprises portés par des start-up, PME et grands groupes, l'enjeu est aussi de sécuriser l'approvisionnement électrique, qui demeure fragile en Vendée comme en Bretagne (en coordination avec le Pacte électrique breton). L'appropriation citoyenne des enjeux énergétiques et l'utilisation des données numériques produites par les smart-grids sont au cœur de leurs préoccupations. Le territoire de déploiement de SMILE est représentatif de la pluralité des situations énergétiques rencontrées à l'échelle nationale et européenne : il comportera ainsi les départements du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et de Vendée avec pour axe central les métropoles de Rennes et Nantes fortement engagées dans la transition énergétique.

Contacts presse : Conseil régional de Bretagne – 02 99 27 13 54 / presse@bretagne.bzh
Conseil régional Pays de la Loire – 02 28 20 60 60 / nadia.hamnache@paysdelaloire.fr